

L'aéroport passe en mode « Rush »

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 juillet 2025



Le plan « Rush été 2025 » est en vigueur depuis la semaine dernière (21 juillet) à l'aéroport Guadeloupe Maryse-Condé. Le dispositif mis en place par la Société aéroportuaire Guadeloupe pôle Caraïbes (SAGPC) vise à encadrer l'affluence croissante sur les mois de juillet et août, en particulier entre le 14 et le 31 août. Plusieurs mesures sont prises pour éviter les encombrements.

Comme chaque année à la même période, l'aéroport recommande aux passagers de se présenter à l'enregistrement quatre heures avant le départ pour les vols internationaux. De quoi absorber l'allongement des files d'attente prévu durant les pics de fréquentation. Il est également demandé de respecter l'heure limite d'enregistrement fixée à 1 h 30 avant le départ, de vérifier la validité des documents de voyage, d'étiqueter les bagages et de s'assurer du respect des franchises autorisées par les compagnies aériennes. Une campagne intitulée « Voyager zen » relayée

dans l'aérogare, à la radio et sur les réseaux sociaux, rappelle ces informations pratiques.

Sur place, des agents saisonniers identifiables en polos roses, affectés aux halls d'arrivée et de départ sont à nouveau déployés. Ces étudiants sont recrutés par la SAGPC. À partir de fin juillet, deux nouveaux ascenseurs, accessibles depuis le parvis extérieur, sont annoncés.

La généralisation des bornes libre-service et dépose-bagages automatisés est annoncée sur tout le Terminal 1. Une « digitalisation du parcours passager » cofinancée par l'Europe à hauteur de 1,2 million d'euros. Concernant l'accès routier et le stationnement, les parkings sont réaménagés pour permettre jusqu'à dix sorties simultanées. La journée du 21 août, où huit vols vers Paris sont prévus, est annoncée rouge. En cas de saturation des espaces, l'accès aux terminaux pourra être temporairement limité aux voyageurs porteurs de billet.